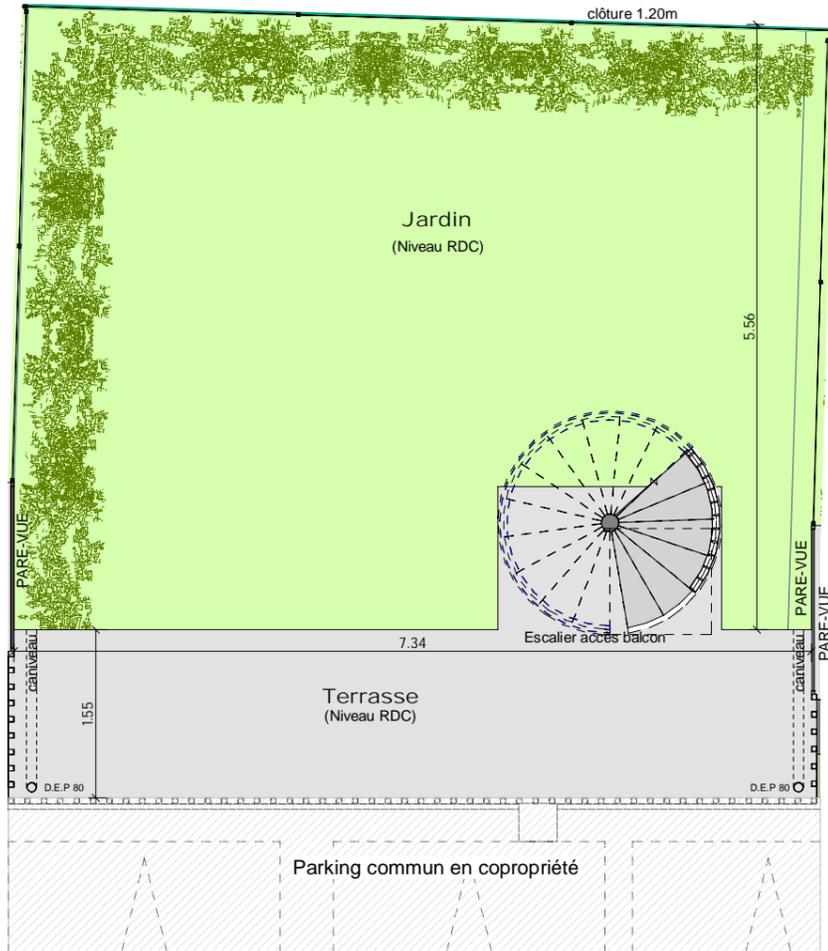
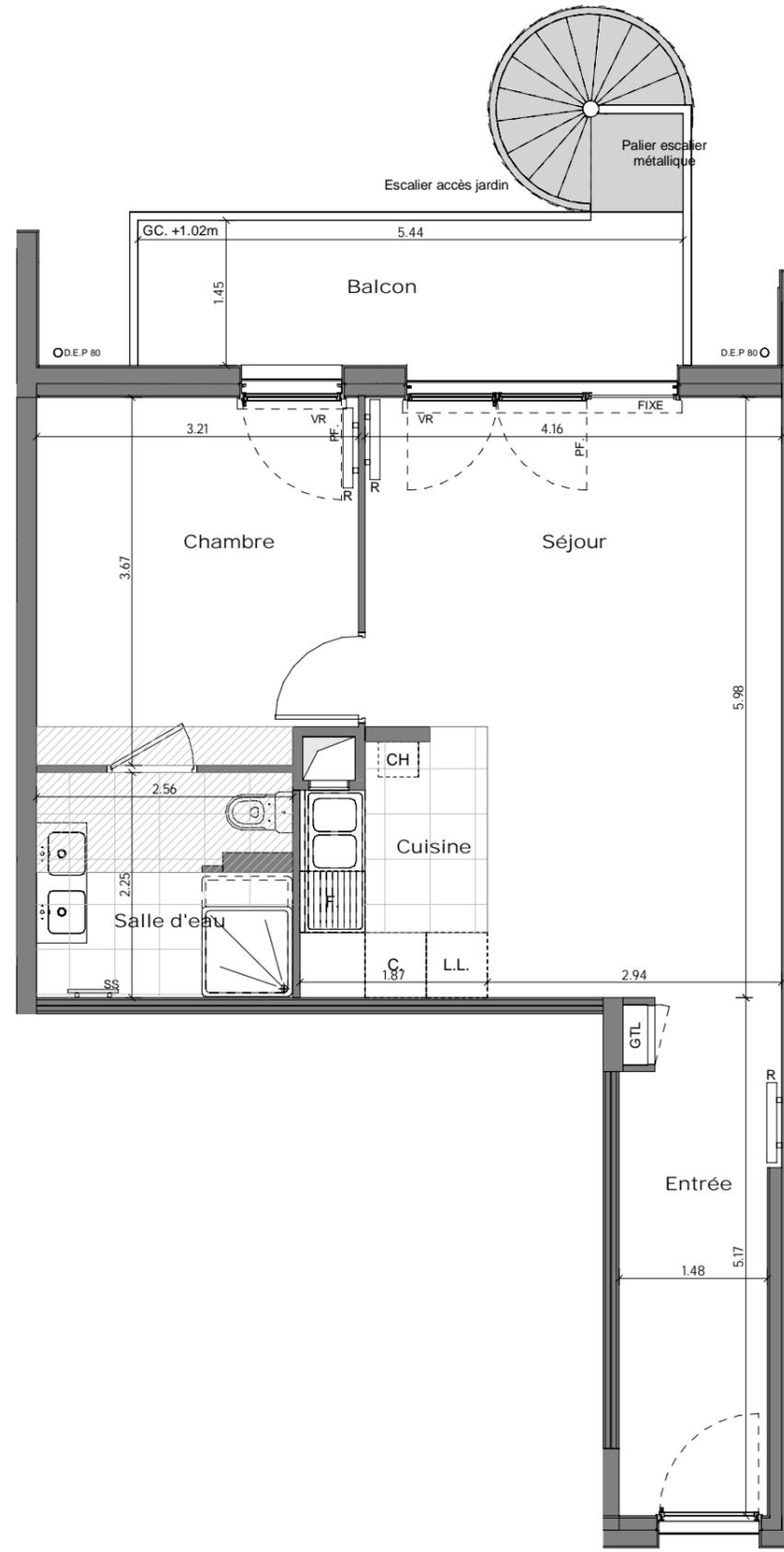


COUPE DE PRINCIPE



RDC

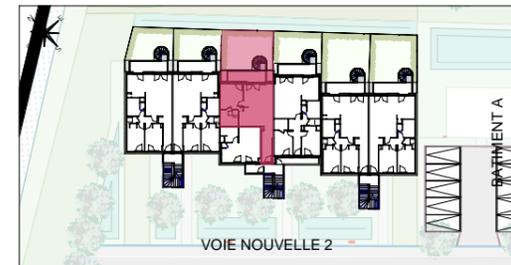


R+1

LE DOMAINE
d'Adèle



BAT B RDC / R+1 LOT n°B.1.3 T2



BAT B - B.1.3 - LOGEMENT INTERMEDIAIRE

Entrée	7.62 m ²
Séjour	21.59 m ²
Cuisine	4.54 m ²
Chambre	11.52 m ²
Salle d'eau	5.60 m ²
SURFACE HABITABLE TOTALE	50.87 m²
Balcon	7.89 m ²
Terrasse	12.75 m ²
Jardin	37.40 m ²
SURFACE EXTERIEURE TOTALE	58.04 m²

LÉGENDE

ÉLÉMENTS DE CUISINE :

L.L. LAVE LINGE	C. BLOC CUISSON
L.V. LAVE VAISSELLE	F. RÉFRIGÉRATEUR
PF. PORTE FENÊTRE	GTL TABLEAU ÉLECTRIQUE
F. FENÊTRE	PL. PLACARD
VR VOLET ROULANT	SS SÈCHE-SERVIETTE
GC GARDE-CORPS	DESCENTE EAU PLOUVIAL
BAE BOITE A EAU	SS. SIPHON DE SOL
CAILLEBOTIS	GAINE TECHNIQUE
FAUX-PLAFOND SOFFITE (2.20m mini)	R RADIATEUR
POÊLE A BOIS	CH CHAUDIÈRE
	BL BALLON THERMODYNAMIQUE

B&C FRANCE
89 Avenue Victor Hugo
75116 Paris

0 0.5 1m	Date 15/12/2023	Marché
----------	--------------------	--------

NOTA :
Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement.
Les dimensions et les surfaces peuvent varier en fonction des nécessités techniques ou administratives de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement (retombées de poutre, soffites, allèges, faux plafonds).
Les côtes indiquées sont approximatives, les canalisations ne sont pas représentées.
Les quadrillages dessinés ne sont pas des calepinages. Les gabarits des pièces répondent aux dispositions réglementaires.
Le mobilier et les équipements électroménagers ne sont pas fournis et sont représentés à titre indicatif, sauf le meuble vasque de SDB/SDE.
Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (art 4.1)
La surface des placards est incluse dans celle des pièces attenantes.